

WORLD INTELLECTUAL PROPERTY
ORGANIZATION

世界知识产权组织

ORGANIZACIÓN MUNDIAL
DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL



ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

المنظمة العالمية للملكية الفكرية

ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ИНТЕЛЛЕКТУАЛЬНОЙ СОБСТВЕННОСТИ

C.PCT 1111
08.13

Le 30 mars 2007

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir d'inviter votre organisation à se faire représenter en qualité d'observateur à la 23^e session du *Comité de coopération technique* (CTC) du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), qui se tiendra à Genève, au siège de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), pendant la période du 24 septembre au 3 octobre 2007.

La réunion se tiendra pendant la quarante-troisième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI et, selon la pratique, lors d'une interruption des travaux des assemblées.

./. Le projet d'ordre du jour est joint à la présente.

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer au Bureau international de l'OMPI, d'ici au 6 août 2007, les nom et qualité des représentants de votre organisation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général :

Kamil Idris

Pièce jointe : document PCT/CTC/23/1

OMPI



PCT/CTC/23/1
ORIGINAL: anglais
DATE: 30 mars 2007

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS
(UNION DU PCT)

COMITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE DU PCT

Vingt-troisième session
Genève, 24 septembre – 3 octobre 2007

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Directeur général

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis à donner à l'Assemblée de l'Union du PCT concernant la prolongation des nominations des administrations chargées de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international selon le PCT
5. Adoption du rapport de la session
6. Clôture de la session

[Fin du document]